

Vulliens

Le Courrier
25.09.201927^e Trial moto des Vestiges

Plus de 190 trialistes de 5 nations

Le week-end des 24 et 25 août a eu lieu la 27^e édition du Trial moto des Vestiges. 191 pilotes de 5 nations ont pris part à cette épreuve, organisée par le Trial Club Passepartout de Moudon, qui s'adresse autant aux trialistes amateurs que confirmés.

Les conditions ont été idéales pour que l'ensemble des participants prennent du plaisir. Le tracé d'une quinzaine de kilomètres situé sur deux cantons (Vaud et Fribourg) est prioritairement prévu pour les motos anciennes. On parle de trial «à l'ancienne» ou les zones sont «roulantes», relativement simples et pas dangereuses.

Bien que les Vestiges soit prévu pour les «anciennes», les motos «actuelles» sont encore en majorité sur cette épreuve. Preuve que même avec une moderne, on ne s'ennuie pas aux Vestiges. Côté pilotes, la moyenne d'âge se situe aux alentours de 50 ans avec aux extrêmes, cette année,

un pilote chevronné de 82 ans et une jeune fille de 14 ans. En effet, il est prévu la possibilité aux «gamins» de suivre un aîné.

La majorité des coureurs campent sur place et dès lors, les soirées sont bien animées. Cette année, on a pu apprécier le duo Grego & Johnno et comme d'habitude se restaurer dans la cantine montée pour l'occasion.

Le club tient à remercier toutes les personnes qui ont d'une manière ou d'une autre contribué au succès de cette 27^e édition: autorités des communes de Vulliens et Ecublens, propriétaires de terrain, voisins de la manifestation, bénévoles, un grand merci à tous!

On peut découvrir tous les résultats et les photos sur le site internet du club à l'adresse: www.trial-moudon.ch

Jean-Pierre Meyer
(Vice-président et webmaster du Club)



Jean-Jacques Nictou sur Ariel (1958) vainqueur cat Vestiges randonneur



Patrick Lepeule (France) sur une Ducati (1964): vainqueur cat Vestiges Expert



Patrick Tur (France) sur une Triumph de 1957. En trial, les coureurs s'observent